



Nous surveillons de près les développements actuels concernant l'exposition canine "Hund und Pferd" en novembre 2026 à Dortmund. Le département vétérinaire responsable a ordonné des mesures pour exclure les chiens avec des "défauts de reproduction" de l'exposition. Presque toutes les races sont touchées, et des preuves sont nécessaires pour prouver que les chiens ont des oreilles blanches ou unilatérales. Les Dalmatiens avec des oreilles principalement blanches n'ont pas besoin de passer un test d'audition, tandis que les Dalmatiens avec des oreilles principalement blanches ont besoin de prouver leur audition. Il ne devrait pas être expliqué davantage que, selon les réglementations de l'exposition VDH, les chiens sourds ou unilatéraux ne sont pas autorisés à être exposés, et cette mesure est également totalement inutile. Il devrait également être noté que, grâce aux mesures volontaires de la part des éleveurs de Dalmatiens, le taux de sourds parmi les Dalmatiens n'est plus significativement différent du taux de tous les autres races. Malgré cela, cette mesure peut être facilement appliquée, car presque toutes les Dalmatiens élevés en Europe ont un certificat de test BAER.

La mesure concernant l'hyperuricose est encore pire. Le département vétérinaire demande soit un test génétique prouvant que le chien est un LUA Dalmatien, soit un test vétérinaire de sang et d'urine sans résultat. Cette mesure conduit, à notre avis, à l'exclusion de grandes parties de notre race de cette exposition, ou au moins à la nécessité de tests inutiles. Les mesures sont

scientifiquement et médicalement incorrectes. Ici, une disposition génétique est confondue avec l'apparence de symptômes médicaux pertinents. Les lois allemandes n'autorisent que les animaux sans symptômes (douleur, souffrance, comportement social perturbé) à être exposés, et non l'exposition sans symptômes.

L'expulsion invasive d'urines par cathéter entraînerait un souffrance massif chez le chien atteint (risque d'inflammation, risque de blessure, stress, douleur,...) et ne serait donc pas proportionné au risque de santé présumé.

L'autorité traite le fait d'une augmentation du niveau d'acide urique comme signe de cruauté animale, sans pouvoir fournir des preuves scientifiques à ce sujet. Il est difficile de déterminer à quel point le dalmatien produit réellement des pierres d'acide urique, car il peut y avoir de grandes différences entre les populations individuelles et même les lignes de reproduction. La WAFDAL a mené une enquête sur la fréquence des pierres d'acide urique il y a de nombreuses années. Le résultat a été de 2 %, basé sur des données de l'Hollande et du Norvège. Puisque le risque de formation d'acide urique dépend également des facteurs environnementaux, une combinaison d'influences environnementales (alimentation, consommation de liquides, niveau d'activité,...) et des génétiques complexes, qui dépasse le Gen SLC2A9 mentionné, doit être considéré. Cette situation complexe n'a pas été prise en compte par l'autorité.

Nous voyons également le principe de l'égalité violé : généralement, les chiens de toute race, indépendamment de leur race, ont jusqu'à 3 % de pierres de blaise dans leur vie. Par conséquent, le dalmatien n'est pas plus affecté par les pierres d'acide urique que par d'autres chiens. D'après des tests de génétique pure (HUA/LUA) ou des analyses de sang et d'urine non définies, il ne peut être conclu qu'un seul chien souffre spécifiquement de pierres d'acide urique ou d'autres pierres.

À notre avis, les mesures précédentes ne sont pas scientifiquement justifiées, et les mesures imposées sont, à notre avis, pires que le risque de formation d'acide urique. D'après une perspective juridique, les décisions de l'autorité basées sur des sources scientifiques fausses sont, en tout cas, invalides.

Nous condamnons les actions des autorités responsables et rejettons la classification du Dalmatien comme une "race de reproduction" comme injustifiée et erronée. Nos associations d'animal de bien-être allemands se battent - avec d'autres associations - contre cette approche non scientifique et apparemment idéologique. Il ne doit pas être accepté que une petite minorité de fondamentalistes des droits des animaux imposent leur idéologie personnelle, enlèvent l'influence politique contre la volonté de la majorité démocratique, et en cette façon influencent également les autorités.

Le WAFDAL soutient explicitement l'idée de bien-être animal et promeut la reproduction de chiens aussi sains que possible. Le Dalmatien est un exemple ici, depuis des décennies, nos éleveurs ont volontairement pris diverses mesures pour améliorer la santé, comme des tests d'audition ou des programmes de reproduction. Avec une espérance de vie d'environ 13 ans, le Dalmatien dépasse les races comparables et même les races mélangées.

Des mesures surmontant, qui n'ont d'effet que sur les éleveurs enregistrés, sont clairement rejetées par nous. La préservation de la santé de notre race ne peut être accomplie que par le dialogue avec les éleveurs, pas par des décisions légales. La bien-être animal n'a pas aidé lorsque les éleveurs enregistrés étaient discriminés et que la reproduction a été poussée dans les eaux profondes ou dans d'autres pays.

Il y a quatre ans, nous avons publiquement signalé le danger que sous le prétexte du bien-être animal, des efforts massifs sont faits contre la population de chiens. Nos craintes à l'époque ont malheureusement été prouvées au fil des ans. En utilisant des affirmations largement fausses, des efforts actifs sont faits contre la population de chiens, souvent en violation ou en méconnaissance des fondements légaux.

À l'époque, nous avons déjà indiqué que les réglementations des expositions n'étaient qu'un premier pas, et dans la deuxième étape, la reproduction et plus tard, la garde des chiens de race devraient également être restreintes. Ici aussi, nos préoccupations ont été confirmées, car en août 2026, la loi sur le bien-être animal de l'UE a été adoptée. Il est stipulé dans l'article 8 que les éleveurs ne devraient plus utiliser des chiens avec des génotypes défavorables dans la reproduction. Ainsi, l'existence simple d'un génotyp (même s'il n'a pas d'effet phénotypique) est attendue à entraîner une interdiction de reproduction. Si cette opinion est établie que les Dalmatiens, grâce à leur variante unique SLC2A9, portent un génotyp menaçant la santé, alors depuis la date de l'entrée en vigueur de cette loi, la reproduction normale des Dalmatiens ne sera plus possible.

Ainsi, ce n'est plus seulement un "problème allemand", et l'exposition à Dortmund n'est que la pointe d'un iceberg. Nous devons tous comprendre que c'est une menace élargie pour la continuité de notre race et de l'entraînement de chiens de race. Il est maintenant à notre tour, que nous soyons ou non membres de WAFDAL, de coordonner nos efforts internationaux et d'utiliser les prochaines années pour permettre à l'industrie de reproduction et d'exposition des Dalmatiens d'avoir un avenir.